

Regards sur Anjou

Hommage à l'action bénévole angevine



ÉDITION 2015

Mise en candidature de nos bénévoles

Le comité de sélection Hommage à l'action bénévole angevine invite le public à lui faire parvenir les noms de bénévoles s'étant particulièrement démarqués par leur engagement et leur apport au développement de notre arrondissement et de notre communauté. Ainsi, nous leur rendrons un vibrant hommage lors d'une soirée qui aura lieu en octobre prochain (sur invitation seulement).

Qui est visé par cet hommage?

Tout bénévole s'étant démarqué par une implication et un accomplissement exceptionnels.

Les catégories sont :

- Grand bénévole (bénévole depuis 15 ans et plus);
- Bénévole de soutien (bénévole depuis quatre à 14 ans);
- Relève bénévole (bénévole depuis trois ans ou moins).

Les personnes ayant déjà été honorées à titre de Grand bénévole ne sont pas admissibles.

Comment proposer une candidature?

Toute personne qui souhaite proposer la candidature d'une ou de plusieurs personnes est priée de se procurer le formulaire approprié sur le site de l'arrondissement à l'adresse : ville.montreal.qc.ca/anjou. Le formulaire se trouve également à la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social (DCSLDS) au 7500, avenue Goncourt (2^e étage). Les heures d'ouverture sont de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, du lundi au vendredi.

Les mises en candidature doivent parvenir à la DCSLDS au plus tard le 11 septembre 2015.

Renseignements supplémentaires : 514 493-8204.

Message de Luis Miranda

Une communauté active et responsable



Un hommage est rendu année après année à des bénévoles qui se distinguent par une action remarquable au sein de notre communauté. J'encourage une fois de plus tous les citoyens à soumettre au comité de sélection le nom de candidats. Bonne chance à toutes et à tous. Tous les détails à ce sujet se trouvent dans l'article ci-contre.

Il fait bon constater que nos citoyens corporatifs adoptent des pratiques qui ont un impact sur l'amélioration de la qualité de vie de l'ensemble de la collectivité. À ce jour, une vingtaine d'établissements et d'institutions de l'arrondissement d'Anjou détiennent une certification environnementale (LEED, Bruntland, ISO 14001, ICI on recycle et BomaBest). Cette certification est décernée tantôt à l'édifice en tant que tel, tantôt pour les actions accomplies et les mesures mises en place en matière environnementale. Bravo à ces entreprises et ces institutions. J'encourage tous les établissements angevins à suivre leur exemple.

Quoi de neuf sur l'avenue de Chaumont? De nouvelles places de stationnement, une douzaine en fait, viennent d'être aménagées à deux pas des commerces. Avec ses tables dehors, ses bancs publics où s'attardent les passants, les fleurs et les arbustes qui enjolivent le décor, la place est vivifiante. Allez y faire un tour et dites-nous ce que vous pensez de ce projet pilote.

Enfin, je profite de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents. N'hésitez pas à nous contacter pour mieux connaître la panoplie des services qui vous sont offerts.

Je vous souhaite une agréable fin de saison estivale.

Je demeure disponible pour discuter avec vous. Vous pouvez me joindre au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Avis aux nouveaux résidents

Communiquez avec nous!

Si vous avez déménagé à Anjou entre octobre dernier et aujourd'hui, appelez-nous. Nous avons à cœur l'accueil des nouveaux résidents et nous encourageons l'esprit communautaire et familial. Nous en profiterons pour vous faire découvrir diverses facettes sur votre nouveau milieu de vie et vous présenter les activités offertes par notre arrondissement.

Pour joindre l'arrondissement, appelez au 514 493-8000 ou écrivez à anjou@ville.montreal.qc.ca.

Dans l'attente de faire votre connaissance, nous vous souhaitons la bienvenue à Anjou.

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Deschamps Impression

Tirage
21 100 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2015 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi,
de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boulevard Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Invitation à voter

La Maison Simons des Galeries d'Anjou s'illustre



De gauche à droite : **M. Jean-Marc DeGrandpré**, architecte chez LemayMichaud, **M^{me} Andrée Hénault**, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, **M. Jérôme Henné**, architecte chez LemayMichaud, et **M. René Tremblay**, gérant de La Maison Simons.



Parmi les 20 commerces et designers montréalais honorés dans le cadre des Prix **CommerceDesignMontréal** organisés par le Bureau du design de la Ville de Montréal, se distingue La Maison Simons, imaginée par LemayMichaud architecture design et Figure3.

Le 11 mai dernier ont été annoncés les lauréats des Prix du jury 2015 soulignant le travail des professionnels du design et de l'architecture en plus de mettre de l'avant les commerçants qui ont admirablement misé sur l'aménagement de leur commerce.

Jusqu'au 31 août, nous vous invitons à voter pour votre commerce favori parmi ces lauréats, afin de déterminer le gagnant du Prix du public qui sera annoncé le 14 septembre prochain. Vous pouvez voter en déposant votre bulletin de vote directement à La Maison Simons ou encore à commercedesignmontreal.com ou en cliquant sur le bouton web de la page d'accueil du site de l'arrondissement.

Félicitations à La Maison Simons et bonne chance!

Maire suppléant d'arrondissement



Nomination

Lors de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 7 juillet dernier, M^{me} Andrée Hénault, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, a été désignée maire suppléant d'arrondissement pour les mois d'août, de septembre, d'octobre et de novembre 2015.

Andrée Hénault

Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou

Agrile du frêne

Nouveau règlement pour contrer sa propagation

L'arrondissement d'Anjou, en collaboration avec la Ville de Montréal, déploie des efforts importants afin de contrôler la propagation de cet insecte chez les frênes qui sont sur le domaine public (rues, parcs). Vous êtes propriétaire? Votre collaboration est essentielle pour limiter sa présence sur le domaine privé. Voici trois actions principales que vous êtes dans l'obligation d'accomplir si vous possédez un frêne sur votre terrain, comme mentionnées dans le *Règlement relatif à la lutte contre la propagation de l'agrile du frêne sur le territoire de la Ville de Montréal* :



- Traiter vos frênes sains de façon préventive lorsque votre terrain est situé dans une zone déclarée « à risque »;
- Abattre vos frênes morts ou dépérissants dont 30 % des branches sont mortes;
- Disposer de vos résidus de frênes (bûches, branches, etc.) selon les mesures prescrites par la Ville pour limiter les risques de propagation.

Depuis le 1^{er} juin dernier, ce règlement encadre les interventions sur les frênes montréalais afin de combattre l'agrile du frêne qui continue de faire des ravages. Si votre propriété est dans une **zone à risque** et qu'elle comporte un ou plusieurs frênes, vous avez la possibilité d'obtenir une réduction de coût sur les traitements équivalente à 50 %.

Pour de plus amples informations sur le règlement et les mesures mises en place, ainsi que pour obtenir la liste des entrepreneurs habilités à effectuer les traitements subventionnés, veuillez visiter le site www.ville.montreal.qc.ca/agrile.

Bureau du citoyen

Les rencontres avec les élus reprendront le samedi 26 septembre prochain.

Vos élus, toujours disponibles

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Les séances ordinaires du conseil d'arrondissement sont interrompues pour la saison estivale. La prochaine séance aura lieu le **mardi 1^{er} septembre, à 19 h**, à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement. Pour tout renseignement, composez le 514 493-8004.



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019



Andrée Hénault
Conseiller de ville pour
l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Luis Miranda
Maire d'arrondissement
et conseiller de ville
514 493-8010



Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017



Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085

Herbe à poux : arrachez-la!



Au Québec, une personne sur six est allergique au pollen de l'herbe à poux et les coûts économiques annuels se chiffrent en millions de dollars. Pour contrôler cette mauvaise herbe, la méthode la plus simple, la moins coûteuse et sans risque est l'arrachage manuel des plantes. En l'arrachant avant la floraison (vers le début d'août), non seulement elle ne produira pas des millions de grains de pollen, mais elle ne se reproduira pas et n'envahira pas les terrains. Lorsqu'il est impossible d'effectuer l'arrachage, il est possible de réduire significativement la quantité de pollen dans l'air en effectuant deux tontes à la mi-juillet et à la mi-août.

Comment reconnaît-on cette plante?

Elle s'installe le long des trottoirs, dans les ruelles et autour des arbres bordant une rue.

Ses caractéristiques :

- Ses feuilles sont d'un vert uniforme des deux côtés, très découpées et sont opposées à la base et alternées à l'extrémité supérieure.
- Sa tige est couverte de poils.
- Ses fleurs mâles sont verdâtres, regroupées en épi au sommet de la plante et peuvent mesurer jusqu'à 15 cm.
- À maturité, la plante mesurera entre 10 et 100 cm (4 à 40 po).

Conseils

Voici quelques conseils qui vous aideront à alléger les symptômes de l'allergie à l'herbe à poux :

- Détruisez le plus de plantes possible lorsque vous en trouvez. Notez que la plante n'est pas allergène au toucher.
- Favorisez les activités extérieures en fin de journée, alors que la concentration de pollen d'herbe à poux est moins élevée.
- Sortez après la pluie, alors que les grains de pollen sont moins portés à s'envoler.
- À la maison, utilisez un climatiseur ou un filtre à air.

Collecte des branches de feuillus (sur demande)



Les mercredis 12 et 26 août

Les branches peuvent être ramassées dans un délai de 4 jours selon l'achalandage. Elles seront déchiquetées sur place. Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte au 311.

Collecte des résidus verts



Les mercredis 12 et 26 août

Une façon efficace de diminuer la quantité de matières enfouies. Déposez les contenants en bordure du trottoir (sans empiéter sur celui-ci) après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Programme de plantation d'arbres



Sur cette photo, **M. Luis Miranda**, maire d'arrondissement, **M^{me} Andrée Hénault**, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou, **M. Paul-Yvon Perron**, conseiller d'arrondissement, district Est, et **M. Gilles Beaudry**, conseiller d'arrondissement, district Ouest, sont en compagnie de deux citoyens venus chercher l'arbre qui prendra bientôt place sur leur propriété.

L'arrondissement d'Anjou est fier de vous annoncer que la journée de distribution d'arbres qui s'est déroulée dans le cadre de la campagne « Un arbre pour mon quartier » de la Société de verdissement du Grand Montréal (Soverdi) a remporté un vif succès. Les 175 citoyens qui se sont présentés le 20 juin dernier ont été ravis de pouvoir recevoir un arbre, dans l'aire de stationnement de la mairie d'arrondissement, où se déroulait l'activité.

L'événement a connu un tel succès qu'une seconde édition de cette campagne aura lieu d'ici peu. À suivre dans un prochain numéro.

Nous remercions tous les participants de leur intérêt et de leur contribution à faire d'Anjou un arrondissement vert et en santé!

Comment obtenir un bac de recyclage

L'arrondissement fournit gratuitement deux types de bacs de recyclage : le bac domestique de 67 litres (offert seulement aux résidents d'immeubles de huit logements et moins) et le bac roulant de 360 litres (offert au choix pour les immeubles de huit logements et moins, ou ceux de neuf logements et plus), là où la réglementation sur les collectes peut être observée.

Pour vous procurer un bac de 67 litres ou un bac roulant de 360 litres, vous pouvez :

- composer le 311, ou;
- formuler une demande par courriel en écrivant à arrondissementanjou.com/environnement.

Livraison et récupération des bacs à domicile, un délai d'un mois est à prévoir.

Options additionnelles pour les bacs domestiques de 67 litres : vous pouvez demander, retourner ou remplacer un bac de 67 litres aux points de service suivants (preuve de résidence exigée) :



Bureau Accès Anjou

7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30

Direction du développement du territoire

7171, rue Bombardier
du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

La collecte des matières recyclables a lieu tous les jeudis.

Recyc-Québec propose un outil en ligne qui vous aidera à mieux gérer les matières résiduelles à la maison. N'hésitez pas à le consulter afin de maximiser le recyclage et de limiter l'impact environnemental à l'adresse www.recreer.ca.

Distribution locale de compost

Belle participation citoyenne

Du 11 au 13 mai dernier, de nombreux citoyens sont venus se procurer du compost. L'activité avait lieu pour la deuxième fois, à Anjou, et a connu une franche réussite.



Journée portes ouvertes

Le samedi 12 septembre, de 10 h à 15 h



L'arrondissement d'Anjou est fier de tenir de nouveau cette année une journée portes ouvertes. Cet événement permet aux citoyens et aux citoyennes de mieux connaître leur milieu de vie et la diversité des ressources dont ils disposent.

La journée portes ouvertes aura lieu beau temps, mauvais temps, dans l'aire de stationnement de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, et dans les édifices municipaux adjacents.

Le conseil d'arrondissement et tout le personnel attendent les familles angevines en grand nombre.

Pour tout renseignement : 514 493-8000.

PROGRAMME

Visites commentées

Visites en autobus de l'arrondissement d'Anjou

Véhicules en démonstration

- rétrocaveuse, camion-grue, souffleuse, citerne de rue, nacelle, camion 10 roues, etc.
- voiture de police
- camion antique de pompier
- SIMulateur d'incendie

Kiosques d'information

- des services municipaux (documentation sur les affaires publiques, la culture, les sports, les loisirs, l'aménagement urbain, l'horticulture, le recyclage, la collecte des matières compostables, la réglementation, l'agriculture du frêne, etc.)
- d'organismes communautaires et sportifs
- du Service de sécurité incendie de Montréal (présence de la mascotte Chef et tirages d'avertisseurs de fumée)
- du Service de police de la Ville de Montréal – PDQ 46
- du Centre de sécurité civile
- de Communauto
- de la SPCA de Montréal

Épluchette de blé d'Inde

De 11 h 30 à 13 h

Visite guidée

De la bibliothèque Jean-Corbeil, 7500, avenue Goncourt (émission de la carte de citoyen sur présentation d'une preuve de résidence)

Vente de livres d'occasion

À compter de 9 h 30 au sous-sol de la bibliothèque Jean-Corbeil

Spectacle pour enfants

À 10 h 30

Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil
Durée : 45 minutes

Le théâtre de marionnettes La Simagrée présente *Un mystérieux colis*, un spectacle qui suscite la participation du jeune public et qui met en scène 7 marionnettes à la fois drôles et attachantes.

C'est l'histoire de Fricadelle et de son cousin Rosario. En visite chez grand-maman à la campagne, un mystérieux colis attire l'attention. Que contient-il? Pourquoi faut-il attendre le retour de l'oncle Firmin pour l'ouvrir? La curiosité des enfants les amènera à faire de multiples rencontres et à vivre des aventures étonnantes.

À noter

Le **déchetage** de documents personnels est **reporté cette année au samedi 3 octobre**, de 9 h à 14 h, dans le stationnement de la mairie d'arrondissement.



SUR PLACE

Ateliers de maquillage et de bricolage
Balade en train
Glissoire géante pour enfants
Jeux gonflables
Tirages de prix de participation

Mascotte Anjouer
Distribution de sacs de compost (quantité limitée)
Patrouilleurs cavaliers du SPVM et leurs montures
Et autres activités surprises...

Signature du livre d'or

Les équipes de basketball de l'école Saint-Joseph se sont classées en 1^{re} position aux Jeux de Montréal 2015. Elles ont été invitées à signer le livre d'or de l'arrondissement d'Anjou le 2 juin à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

On reconnaît sur la photo, **M. Paul-Yvon Perron**, conseiller d'arrondissement du district Est, **M. Luis Miranda**, maire d'arrondissement, **M^{me} Michelle Di Genova Zammit**, conseillère d'arrondissement du district Centre, **M. Gilles Beaudry**, conseiller d'arrondissement du district Ouest, et **M^{me} Andrée Hénault**, conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou. En plus des élus, les enfants étaient accompagnés de **M^{me} France Brais**, directrice de l'école Saint-Joseph ainsi que de **M^{me} Kim Calouette** et **M. Pasquale Freda**, leurs entraîneurs.



Piscine intérieure

AVIS DE FERMETURE

Depuis le mois de juillet et jusqu'au 30 août 2016, la piscine intérieure du complexe sportif de l'école secondaire d'Anjou est fermée pour des travaux de rénovation et d'amélioration de la qualité de l'installation (amélioration du système de filtration, remplacement du bassin et mise aux normes de plusieurs éléments).

Pendant cette période, d'autres piscines intérieures situées dans les arrondissements voisins offrent des périodes de bain libre, des cours de natation et un club aquatique, soit dans les arrondissements de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, Montréal-Nord et Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Pour toutes informations concernant ces installations et les activités sportives d'Anjou, nous vous invitons à consulter le *Répertoire des activités*, édition automne, qui sera distribué sous peu.

Pour la période estivale, les piscines extérieures de l'arrondissement seront ouvertes jusqu'au 23 août.

Programme automne 2015

Soccer libre sur les terrains synthétiques

	Parcs	Du 5 septembre au 12 octobre*
Lundi	Lucie-Bruneau	16 h – 18 h
	Goncourt	15 h 30 – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Mardi	Lucie-Bruneau	16 h – 18 h
	Goncourt	15 h 30 – 20 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Mercredi	Lucie-Bruneau	16 h – 18 h
	Goncourt	15 h 30 – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Jeudi	Lucie-Bruneau	16 h – 18 h
	Goncourt	15 h 30 – 17 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Vendredi	Lucie-Bruneau	16 h – 20 h
	Goncourt	15 h 30 – 20 h
	Roger-Rousseau	16 h – 18 h
Samedi	Lucie-Bruneau	13 h – 17 h
	Goncourt	13 h – 18 h
	Roger-Rousseau	13 h – 17 h
Dimanche	Lucie-Bruneau	13 h – 17 h
	Goncourt	13 h – 18 h
	Roger-Rousseau	13 h – 15 h

* Possibilité de prolongation selon la température

Saison 2015-2016

Soirées-concert Anjou

L'arrondissement d'Anjou vous offre encore cette année une saison spectaculaire et diversifiée.

La programmation comprend huit concerts qui permettront à tous de découvrir différents styles de musique interprétée par des artistes de grands talents.

2015



QUATUOR DE GUITARES DU CANADA

Jeudi 24 septembre | 19 h 30



COLLECTIF9

Jeudi 29 octobre | 19 h 30



EUROPA ORIENTALIS

Jeudi 19 novembre | 19 h 30



**INFINITUS
CHRISTMAS FANTASIA**

Jeudi 10 décembre | 19 h 30

2016



I MUSICI

DES TÉNÉBRES VERS LA LUMIÈRE

Jeudi 28 janvier | 19 h 30



DUOS ET DUELS

Jeudi 25 février | 19 h 30



MARIANNE LAMBERT ET JULIEN LEBLANC

Jeudi 17 mars | 19 h 30



YOUNG - LALONDE - SIDOROV

Jeudi 21 avril | 19 h 30

La logistique de ces concerts est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte d'Anjou. Les billets seront en vente au coût de 10 \$ l'unité (possibilité d'abonnement pour la saison au coût de 70 \$) au Centre communautaire d'Anjou, situé au 7800, boul. Métropolitain Est et à la bibliothèque du Haut-Anjou à compter du mardi 18 août.

Les concerts se tiendront à l'église Jean XXIII, située au 7101, avenue de l'Alsace.

Renseignements : 514 493-8222

Réglementation – Bâtiments jumelés et contigus

Avez-vous un projet de rénovation ?

Peut-être envisagez-vous de rénover la façade de votre propriété... Attention, il existe maintenant un Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour l'intégration des bâtiments résidentiels ayant un mode d'implantation jumelée et contiguë.

Les bâtiments jumelés et en rangée représentent une part importante du domaine bâti de l'arrondissement. Ces derniers sont dorénavant assujettis au règlement sur les PIIA. Certains bâtiments jumelés et contigus ont été rénovés sans prendre en considération les bâtiments reliés, notamment dans le choix des types de revêtements extérieurs et de leur couleur.

L'arrondissement a modifié sa réglementation afin de favoriser un meilleur contrôle de la qualité et de l'intégration architecturale en assujettissant, sur l'ensemble du territoire, tout projet de rénovation de façade d'un bâtiment jumelé ou contigu qui vise :

- la modification du revêtement extérieur du bâtiment;
- la modification des pentes ou de la forme d'un toit affectant la volumétrie du bâtiment;
- la modification, l'ajout ou le retrait d'éléments architecturaux tels que marquises, porte-à-faux et

lucarnes, l'ajout d'ouvertures (portes et fenêtres) ou la modification des dimensions des ouvertures excluant le remplacement d'une fenêtre par une fenêtre en baie.

Les objectifs du PIIA visent à :

- assurer l'intégration harmonieuse du projet avec les bâtiments faisant partie d'un même ensemble de bâtiments jumelés ou contigus;
- favoriser la qualité architecturale du projet.



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

Apportez un livre-bain à la pataugeoire ou la piscine



Livres dans la rue

Tous les mercredis, jusqu'au 12 août
Parc des Roseaies, de 15 h 30 à 17 h 30
Domaine Anjou
7251, avenue de Malicorne,
de 13 h 30 à 15 h

Les jeunes de 6 à 12 ans sont invités à venir découvrir les livres dans les parcs d'Anjou. Cherchez les grandes couvertures et nos animatrices dynamiques. L'activité est annulée en cas de pluie.

Formations aux outils numériques

Internet, Facebook, livre numérique...



Vos bibliothèques vous ont concocté un programme varié de formations ayant pour objectif de mieux vous outiller et de vous rendre autonome afin que vous puissiez accéder aux nombreuses possibilités issues de la place grandissante d'Internet dans nos vies.

PROGRAMME AUTOMNE 2015

- Initiation au clavier et à la souris
- Initiation à Internet 1
- Initiation à Internet 2 (préalable : avoir suivi Internet 1)
- Le livre numérique
- Initiation à Facebook

Les formations sont offertes à la bibliothèque Jean-Corbeil et débutent en septembre ou en octobre. Pour plus de détails, contactez votre bibliothécaire de référence au 514 493-8260.

Inscription requise

Les inscriptions débutent le mardi 1^{er} septembre à midi.

Pour vous inscrire, présentez-vous en personne au bureau de la référence avec votre carte de citoyen. S'il reste des places, nous prendrons ensuite les inscriptions par téléphone.

Les Journées de la culture à Anjou

Les Journées de la culture visent à sensibiliser la population à l'importance et à la nécessité d'un plus grand accès aux arts et à la culture pour tous les citoyens dans plus de 350 communautés du Québec, dont l'arrondissement d'Anjou. C'est avec grand plaisir que nous vous invitons à célébrer la culture avec nous.



David Portelance / Tenir la route
Vendredi 25 septembre, à 19 h 30
Centre communautaire d'Anjou
7800, boul. Métropolitain Est



Entrée libre – Laissez-passer disponibles au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou, à compter du 18 août (maximum de 2 laissez-passer par personne)

En 2003, c'est par ses pieds nus foulant la scène du Festival international de la chanson de Granby qu'il fut d'abord remarqué par Fred Pellerin. Des années plus tard, cette rencontre singulière incita le conteur à emprunter plusieurs chansons de l'auteur-compositeur-interprète pour en garnir ses albums et à lui offrir d'assurer à l'occasion ses premières parties. En 2014, paraît l'album TENIR LA ROUTE, un premier album qu'il prépare depuis vingt ans. David Portelance est un raconteur et il a une plume d'exception. TENIR LA ROUTE compte douze chansons pleines d'humanité dans lesquelles son univers se déploie doucement.

Club de lecture TD

Le club des méga-lecteurs

Pour ceux qui veulent parler de livres

Bibliothèque Jean-Corbeil
Lundi 17 août, à 10 h 30
Pour les 8-12 ans

Tu veux partager tes lectures d'été? Tu veux découvrir des livres amusants, passionnants, étonnants? Participe à notre club de lecture pour méga-lecteurs.

Fête de clôture du club TD

Pour les jeunes inscrits au club seulement

Bibliothèque Jean-Corbeil,
salle d'animation
Samedi 22 août, à 10 h 30

Les jeunes ayant participé au club de lecture sont invités à une fête pour célébrer la fin de l'été. Collations et surprises suivront le spectacle.

Jeu-quiz

Bibliothèque Jean-Corbeil
Mercredi 12 août, à 13 h 30
Pour les 8-12 ans

Teste tes connaissances et joue à notre jeu-quiz. Prix à gagner!



Ciné-biblio

Maintenant le vendredi

Bibliothèque Jean-Corbeil,
salle d'animation

Les vendredis jusqu'au 14 août, à 10 h 30



7 août :
Madagascar 3
Bons baisers d'Europe



14 août :
La reine des neiges

Concerts hors série Anjou

À surveiller cet automne



Brigitte Boisjoli

Sans Regret - Acoustique

Judi 1^{er} octobre, à 19 h 30

Église Jean XXIII
7101, avenue de l'Alsace



Will Driving West

Judi 3 décembre, à 19 h 30

Centre Roger-Rousseau
7501, avenue Rondeau

Ouverture des portes à 18 h 45. Le spectacle débute à 19 h 30. À compter du mardi 18 août, dès 18 h, billets en vente au coût de 20 \$ au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou.

Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

Renseignements : 514 493-8200 (jour), 514 493-8222 (soir)

Activités estivales dans les parcs

À ne pas manquer!

Dernier concert sur l'herbe

Mercredi 5 août, dès 17 h

Parc d'Antioche

Venez manger un hot dog avec nous et profiter du parc.



17 h 45 :
Hisse et Ho
4 à 12 ans
Cirque – Jeu clownesque – Musique

19 h : Tire le coyote



Dernière fête de quartier

Mercredi 12 août, à 17 h

Parc Roger-Rousseau

Activités familiales

17 h : La Pinacothèque



19 h : Mamselle Ruiz

